

▀ L'essentiel

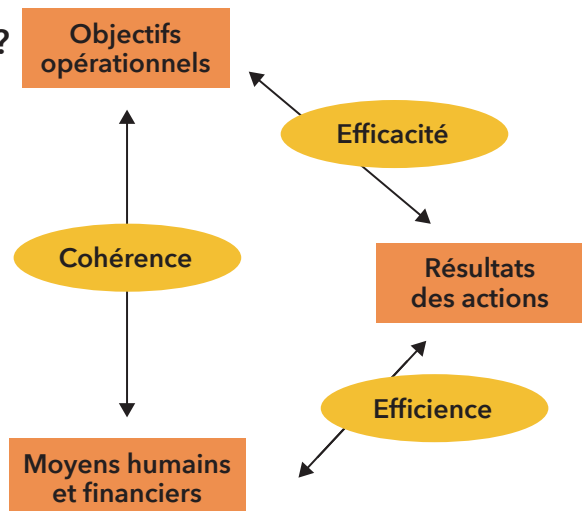
L'évaluation d'une politique publique a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre (décret du 18 novembre 1998). À partir d'impératifs, de mesures et de finalités partagés, elle participe à la bonne conduite des actions, à leur nécessaire évolution et à la reconduction de la coopération sans jugement ou représentation.

▀ Les préalables

▾ Délimiter le périmètre de l'évaluation

- Évaluer la démarche et le projet et non les effets intrinsèques ou extrinsèques difficiles à estimer sur chacun des bénéficiaires.
- Bien définir les objectifs opérationnels qui doivent être S(pécifique) M(esurable), A(pplicable), R(éaliste) T(emporel) = SMART.
- Partager la construction des indicateurs et les modalités d'évaluation avec les parties prenantes.
- Établir un « camp de base » qui est le point 0 à partir duquel les écarts pourront être constatés.
- Poser la nécessité d'une évaluation de la démarche dès l'origine même s'il convient de s'engager dans l'action avant d'en avoir délimité les modalités d'évaluation car *le courage n'a pas besoin de preuve* (Gabriel Okoundji).
- Restituer l'évaluation.

▾ Que mesure-t-on ?



Des outils

Un groupe au sein du COPIL doit suivre l'évaluation

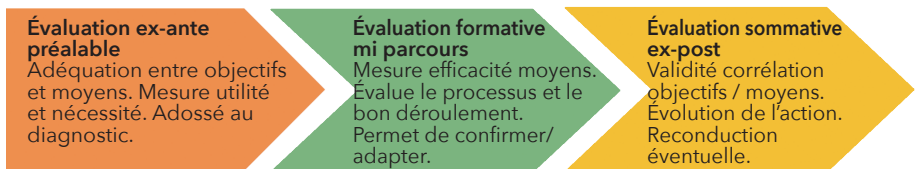
- Valide la méthodologie et le cahier des charges.
- Est force de proposition sur les objets d'évaluation.
- Suit l'évaluation, garantit la démarche, valide le rapport final.
- Décide de la communication des études.
- S'appuie éventuellement sur des ressources universitaires extérieures.

Politique publique	→	Utilité citoyenne
Décisions collectives	→	Montrer les accords
Des actions	→	Repérer les tensions
Moyens communs	→	Jeux d'acteurs
Postures	→	Résoudre les conflits

Définition des données

- Récouter les données existantes et les analyses qui ont précédé la construction de l'action territoriale (rapports, bilans, comptes rendus, évaluations antérieures...) et voir des éléments de benchmarking.
- Comprendre les objectifs opérationnels, les reformuler éventuellement et les faire valider.
- Structurer l'évaluation : identifier le besoin, et les résultats attendus.
- Clarifier et hiérarchiser les éléments à évaluer et définir les critères de jugement.
- Récouter les données ou les générer.
- Enquêter par questionnaires et par tableaux de bord avec des indicateurs pérennes pour une étude à moyen terme.
- Comparer avec des actions et des projets similaires dans un autre territoire.

Les temps de l'évaluation



► Conduire l'évaluation des actions territoriales

	Thèmes d'impact	Indicateurs	Résultats	Finalités
Parties prenantes	Impulsion d'une dynamique partenariale	Existence instance de pilotage formalisée	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre réunions • Assiduité • Bilans 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution actions/budgets • Évolution et enrichissement • Nouveaux projets
	Changement de regard sur dispositifs/pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Formations transverses • Essaimage 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolutions actions • Participants prêts à poursuivre 	
Participants	Appropriation acquisition nouvelles compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Assiduité • Résultats induits 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence • Niveau scolaire • Relation parent 	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être • Poursuite pratiques • Engagement projet personnel
	Autonomie et construction du collectif	<ul style="list-style-type: none"> • Confiance en soi • Liens actifs avec autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages • Ambiance groupe 	

► Des « bénéfices collatéraux » à l'évaluation

▼ Connaître et se connaître

Les temps de restitution des ateliers de pratique comme les traditionnels bilans de fin d'année sont souvent les seuls moyens d'évaluation de l'action territoriale. Nonobstant la subjectivité de la réception pour les premiers, l'ennui parfois pour les seconds, une évaluation partagée permet de mieux saisir les valeurs, les enjeux, les freins de chacun comme du projet.

▼ Évaluer c'est former

Mener une évaluation partagée oblige à expliquer et transmettre. Elle est en soi un lieu et un temps d'autoformation. Mais elle permet également d'identifier des difficultés dans la mise en œuvre du projet et de décliner en un temps N+1 des formations transverses.

▼ Évaluer c'est aussi communiquer sur l'action territoriale

L'évaluation doit être rendue aux parties prenantes. Elle peut également être un outil de communication des actions mises en œuvre. Une évaluation bien transmise – avec des termes et des formes appropriées (ludiques, conviviales, artistiques) – aux parents, aux proches et aux élu-e-s communautaires non directement impliqué-e-s permet une meilleure appropriation. Elle permet de faire se révéler toutes les actions mises en œuvre ainsi que tous les moyens et les implications nécessaires. Elle participe à la visibilité et à la reconnaissance de l'action territoriale d'éducation artistique et culturelle.

▲ Ce qu'il faut en retenir

L'objectif d'une évaluation est d'améliorer le système d'acteurs (processus) par la production de connaissances partagées et la constitution d'un commun autorisant des changements et renforçant la lisibilité de l'action culturelle territoriale.